



DELIBERATION du BUREAU de la Communauté

N° 2024 – B - 013

Séance du 15 mai 2024

**ADHESION A L'ADRT 23 CREUSE TOURISME (AGENCE DE DEVELOPPEMENT ET DE RESERVATION TOURISTIQUES DE LA CREUSE)**

-----

L'an deux mille vingt-quatre, le 15 mai à 17h30 heures, les membres composant le Bureau de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à Aubusson, sous la présidence de Valérie BERTIN, Présidente, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement le 3 mai 2024.

**ETAIENT PRESENTS** : Mesdames Valérie BERTIN et Catherine DEBAENST, et Messieurs Denis PRIOURET, Jean-Luc LEGER, Philippe ESTERELLAS, Laurent LHERITIER, Claude BIALOUX et Alain DETOLLE.

**ETAIENT EXCUSES** : Didier TERNAT

**ABSENTS** : Céline COLLET-DUFAYS

**Mme Valérie BERTIN** présente le rapport suivant :

La Communauté de communes adhère depuis plusieurs années à l'association ADRT 23 Creuse Tourisme.

Considérant l'intérêt de cette adhésion pour la collectivité, grâce à l'aide technique apportée par l'ADRT 23 Creuse Tourisme, il apparaît opportun d'adhérer à cette association au titre de l'année 2024.

Le montant de la cotisation 2024 s'élève à 1 000,00 €.

**Le bureau communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,**

- **DECIDE d'adhérer à l'ADRT 23 Creuse Tourisme pour l'année 2024 et de lui verser la cotisation afférente d'un montant de 1 000,00 €.**

Ainsi fait et délibéré le 15 mai 2024 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'Etat le

PUBLIEE le

La Présidente,  
Valérie BERTIN

